



# LA VIGIE-FO MER

Ce nouveau numéro de notre newsletter spéciale "Mer" nous permettra de vous décrypter l'ensemble des sujets en rapport avec cette thématique, que ce soit en DIRM, en lycées, en DDTM, à la DGAMPA et quels que soient les métiers.

## ► AVENIR DES MISSIONS DU DCS

La récente sous-direction du contrôle de la DGAMPA a commencé un recensement des compétences de contrôle données par les différents codes aux agents des affaires maritimes.

Nous sommes vigilants, car si cette connaissance nous paraît une évidence, la récente proposition de loi DADDUE a été utilisée par la DGAMPA principalement pour donner des pouvoirs de police des pêches aux agents contractuels et donc ouvrir la voie à un recrutement massif hors statut de fonctionnaire.



## ► ARMEMENT DES PAM

La DGAMPA, mauvais employeur qui se refuse à former convenablement ses agents, se pose toujours la question du remplacement des fonctionnaires au sein des patrouilleurs.

- Recruter des contractuels
- Opérer un rapprochement ou une mutualisation de l'armement entre l'administration de la mer (Affaires Maritimes) et l'Armement des Phares et Balises (APB), avec la possibilité d'avoir des bordées mixtes.
- Privatiser ou recourir à un armement externe (recours à des contractuels).

**Pour FO, le recrutement de contractuels ou l'externalisation sur ces missions, c'est NON ! Le statut et les formations sont les seuls moyens qui permettent d'exercer ces missions correctement.**

## EN DIRECT DE LA SALLE DES MACHINES

La DGAMPA relance une discussion sur les uniformes mais cette fois pour tous les agents dépendant de la DG, y compris les Officiers de port et adjoint... FO milite pour ne pas tomber dans l'usine à gaz mais pour avoir des moyens financiers pour équiper tous les agents d'équipement adaptés.

## ► LA MISSION DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES EN DANGER ?!

La DGAMPA présente son **constat de surcharge** sur les missions de sécurité des navires. La flotte sous Registre International Français (RIF) va s'accroître d'une quarantaine de navires sous 18 mois. En parallèle, la France accuse des retards par rapport à ses obligations européennes (teneur en soufre, directive PRF). De plus, le nouveau « Paquet Sécurité » européen va imposer dès le 1er janvier 2028 l'intégration de nouvelles inspections obligatoires : les Flagstaff Inspections (FSI), applicables au moins tous les 5 ans.



**Orientations envisagées :** Pour dégager du temps, l'administration propose de déléguer aux sociétés de classification les audits intermédiaires (ISM, ISPS, MLC) ainsi que la certification et les visites périodiques des navires à passagers. Le format FSI retenu s'orienterait vers un contrôle tous les 5 ans effectué par un binôme d'inspecteurs. Des Campagnes d'Inspections Ciblées (CIC) sur des thématiques précises (ex. sécurité incendie) seraient mises en place en lien avec l'ESPMER pour maintenir et mutualiser les compétences des agents.

### **Réaction FO : Hors de question de déléguer encore au privé !**

Le sujet est trop important et aux conséquences trop graves (pour le souvenir de tous, l'Erika était suivi par une société de contrôle) pour déléguer toujours plus y compris les audits particuliers et les flottes non encore déléguées (passagers...). En effet, déléguer ces audits en ayant espoir que cela "coûte" moins cher et que les ISN puissent ensuite être en capacité de faire un contrôle tous les 5 ans est illusoire ! La compétence se perd plus vite que ce que l'on croit et la délégation coûte 1,5 fois de plus.

**Se réfugier derrière le manque d'attractivité est un mensonge.**

**La FEETS-FO, dont la compétence est non seulement sur le pôle ministérielle mais également sur le transport maritime privé, intervient donc à tous les niveaux pour que personne ne dise qu'il ne savait pas !**

### **LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE ENCORE ET TOUJOURS....**

Lors de la réunion intersyndicale du 8 juin, portée par la DGAMPA, l'administration a indiqué faire face à une situation complexe, marquée par deux années consécutives de baisse d'effectifs (environ -25 Équivalents Temps Plein Travaillé [ETPT] par an). Des demandes de renfort budgétaire et d'effectifs ont été portées, mais .... l'administration indique qu'une revue générale des missions de l'ensemble de l'administration de la mer sera très probablement organisée dans les mois à venir afin d'adapter les objectifs aux moyens disponibles.

**A quand une véritable prise de conscience ?**